L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 13 MAI 1870.

43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATI, 13 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Eug. Tourné, au Importers Warehouse rue Fetes, entre Conti et St Louis—Huile d'olive, fromage, macaroni et vermicelli.

Par D. E. Morphy, au No 67 de la rue des Magasins, au-dessus—Quincaillerie, coutellerie, fonte, ferblanterie, etc.

Par J. Dejan Jr., à sa salle de ventes, rue Gravier, No 102—Meubles et pianos. Et rue Dumaine, entre Chartres et Royale, de fonds d'une épicerie.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Lingerie, notions, articles de fantaisie et habillements.

Par M. Marks, à sa salle d'encan, No 38 de la rue Chartres — Marchandises sèches, habillements chapeaux, etc., etc.

Par Louis Stern & Bros., au No 39 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!!

☞ S. Gibnault vendra à l'encan SAMEDI, 14 mai 1870 à midi, à la Bourse de Jules Mercadier, rue St Charles, une liste de propriétés très belles, dans le Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième Districts.

Pour compte de la succession de Lewis W. Lyons:

Cette propriété de choix formant l'encoignure des rues Jackson et Prytanée.

Pour compte de la succession de MM. Jules et Théophile Cavelier:

Trois lots de terre rue Polymnie, entre les rues St Charles et Prytanée.

Un lot de terre rue Dauphine, entre les rues St Louis et Conti.

Un magnifique terrain formant encoignure aux rues Hôpital et Bourbonne.

Un lot de terre avec les bâtisses formant l'encoignure des rues Bourgogne et Orléans.

Un autre lot de terre avec les améliorations attenant au lot ci-dessus décrit.

Un autre lot de terre avec bâtisses rue Craparoudre entre Bagatelle et St Antoine.

Un lot de terre rue d'Amour, entre les rues Champs Elysées et Français.

Un lot de terrain rue des Bons Enfants, entre Miro et Français.

Quatre lots de terre situés au faubourg Marigny, dans Pilet compris entre les rues St Antoine, Annette, Lel et Magistrats.

Pour compte de la succession de Jean B. Barbé:

Une ligne de terre contiguë, avec bâtisses dans l'ile bornée par les rues Conti, St Louis, Telemaque et Cortez.

—Aussi—

Deux magnifiques terrains rue de l'Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne.

Final—27.

Attention! Vente, ce jour, par Eugène Tourné à 10 1/2 heures, aux Importers Bonded Warehouse de:

Huiles d'olive, fromage, macaroni et vermicelle, huile d'olive, grandes et petites bouteilles.

☞ fromage tête de Maure.

Voir les ventes d'encan.

Grocerie et meubles. M. J. Dejan Jr., vendra aujourd'hui à huit heures du matin, rue Dumaine No 102, le contenu d'une grocerie et des meubles de ménage, et à 11 heures, rue Gravier No 102, des meubles pour payer le magasinage.

Chaussures.—Louis Stern & Bros vendront aujourd'hui, à leur salle d'encan, 39 rue Chartres, des assortiments de souliers et brodequins, pour hommes, dames et infants. Ces chaussures sont fraîches et propres. Les conditions seront annoncées à la vente.

Quincaillerie.—Voyez l'annonce de E. Morphy, vendeur.

Les Affaires de Cuba.

La marche des événements à l'île de Cuba n'a fait que nous confirmer dans les appréciations que nous avons présentées dès le début de cette malheureuse insurrection.

D'un côté, nous avons blâmé les Cubains d'avoir eu recours aux armes au moment même où la révolution accomplie à Madrid leur fournissait une occasion favorable d'obtenir, sinon une indépendance complète de la mère-patrie, au moins l'exercice de libertés et de droits politiques qui leur avaient été refusés jusqu'à lors, exercice qui leur eût permis de conquérir un peu plus tard, par des moyens pacifiques, l'autonomie qui leur tient tant au cœur. Nous ajoutions qu'il admettait que l'insurrection finît par l'emporter de guerre lasse, ce triomphe serait acheté au prix de la ruine complète de l'île et que les vainqueurs auraient à compter ensuite avec les esclaves affranchis et avec les diplomates d'une situation dont l'issue problématique serait l'annexion aux Etats-Unis. Tout ce qui s'est pour changer de maîtres, n'était pas de la folie !

D'autre part, nous étions d'avis que le système de la répression à outrance adopté par l'Espagne ne pouvait conduire à aucun résultat avantageux pour cette nation. Le jour viendra, disions-nous, où après avoir sacrifié cent millions et cent mille hommes, l'Espagne s'arrêtera effrayée devant le gouffre sans fond et cherchera alors une solution que les armes n'auront pu lui donner, solution qu'il eût été préférable d'adopter dès le début.

Nous n'avons que des sympathies pour la nation espagnole et nous venons de saluer la révolution accomplie à Madrid comme l'inauguration d'une nouvelle ère politique, mais nous ne pouvions non plus refuser tout intérêt à une population qui combattait pour son indépendance et qui avait nous soumettre à la commune origine des deux peuples nous rapprochât dans leur intérêt commun, aussi bien que dans l'intérêt de l'Humanité, que leur querelle pût se régler sans effusion de sang.

Il n'en a pas été ainsi : une guerre d'extermination a ravagé depuis près de deux ans la plus riche île des Antilles ; les incendies ont répondu aux exécutions sommaires et la lutte a pris un caractère de plus en plus affligeant.

Où en est cette lutte ? C'est ce qu'il nous est impossible de préciser, car aujourd'hui comme précédemment, les nouvelles sont contradictoires. Tandis que les dépêches de la Havane représentent l'insurrection comme étant aux abois, le général Jordan qui arrive de l'île assure que jamais la cause cubaine n'a été dans de meilleures conditions. Si ce dernier rapport est exact, on ne peut guère ajouter foi entière aux nouvelles de source espagnole puisque, malgré les assertions si souvent réitérées que l'insurrection était finie, de nouveaux combats sont venus prouver que la lutte continuait toujours.

Nous ne sommes pas moins très sur les renseignements concernant l'insubordination des volontaires espagnols, mais il est certain que ces renseignements ont pour fondement des faits individuels, seulement nous n'en connaissons pas l'importance. La situation, quelle qu'elle soit, est bien d'être satisfaisante, et elle ne saurait se prolonger indéfiniment. Nous ne sommes dans les secrets ni du gouvernement de Madrid, ni des chefs de l'insurrection cubaine, mais nous pouvons donc apprécier que par leur plus ou moins de vraisemblance les bruits qui sont mis en circulation.

Parmi ces bruits, en voici un qui est assez extraordinaire, et que je sais de New-York, donne comme plus à dire source d'un caractère tellement élevé qu'il ne lui est pas permis de mettre en doute les assertions contenues dans la dépêche qui lui est adressée de Washington.

Le plan actuellement sur le tapis et sur le point d'être exécuté consisterait, suivant cette dépêche, dans la vente de l'île de Cuba par l'Espagne, aux volontaires espagnols, moyennant cent millions de dollars, dont dix millions seraient payés comptant et le reste serait payé en obligations garanties sur l'île et, si cela se pouvait, endossées par les Etats-Unis. On suppose que les volontaires n'auraient rien de plus pressé que de revendre leur titre aux Etats-Unis et que les Cubains, qui généralement désirent l'annexion, seraient très heureux d'acquiescer à cet arrangement qui mettrait fin à la guerre.

En dépit de l'affirmation du *Sun*, nous n'ajoutons pas la moindre foi à la nouvelle qu'il sert à ses lecteurs. Il est très possible qu'il y ait quelque confusion sur le tapis à Washington, et que l'attitude prise par les volontaires ait une influence sur les délibérations du cabinet de Madrid, mais le plan indiqué est trop invraisemblable pour que nous le considérions comme faisable.

Ce que dit le *Sun* sur la faveur avec laquelle les Cubains envisageraient l'annexion aux Etats-Unis, nous amène à parler d'une circulaire que nous avons reçue ces jours-ci et qui a été imprimée à la Nouvelle-Orléans par les soins de "La propagande politique." Cette circulaire a pour titre : "Pas d'Annexion, l'Indépendance." C'est là, croyons-nous, le sentiment dominant chez les Cubains réfugiés ici, comme chez la grande majorité des Cubains de l'île. Ceux qui désirent l'annexion, ce sont les officiers de fortune américains et les spéculateurs qui ont engagé leur avenir et leurs capitaux dans les expéditions entreprises pour aider la cause cubaine. Comme la question d'argent domine tout à Washington, il est tout simple que l'élément cubaine ait comme toutes les autres forces politiques, donné naissance, dans la capitale fédérale, à des coalitions ou "rings" ayant chacune leur solution, basée sur des promesses plus ou moins sérieuses de courtages et de commissions.

Tout cela est pitoyable. La seule issue rationnelle serait une entente entre les leux parties belligérantes et la cession de l'île aux Cubains eux-mêmes, mais le caractère qu'ont pris les hostilités rend une pareille entente impossible. La probabilité est que l'Espagne, si elle n'a pas, l'ici à la fin de l'année, réussi à étouffer complètement l'insurrection, se verra obligée, pour se créer des ressources pécuniaires, de céder l'île aux Etats-Unis en laissant cette puissance s'entendre comme elle le pourra avec les Cubains. Mais si Cuba valait jadis cent millions, elle vaut à peine aujourd'hui la moitié de cette somme et nul ne peut savoir ce qu'elle vaudra dans six mois. Ceux qui pensent que la destinée manifeste n'est pas une fiction, peuvent être convaincus que Cuba tombera tôt ou tard au pouvoir des Etats-Unis, mais nul ne saurait dire ni quand ni comment.

PIANOS ET MUSIQUE. — Nous recommandons à nos lecteurs et à nos lectrices le magasin de musique de M. Elie, rue Royale No. 16. On y trouvera toujours un assortiment des pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, sans rivaux dans le monde, des instruments de musique, un grand choix de musique ancienne et nouvelle. On se charge également de l'accord et de la réparation des pianos.

Tous les prix ayant été très réduits, ce magasin ne saurait manquer d'être fréquenté par les musiciens et les amateurs, les professeurs et les élèves.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.—M. Joseph Magner, de notre ville, est l'agent général pour la Louisiane et le Texas, de la Grande Compagnie d'Assurance sur la Vie "Gardian Mutual" de New-York. Cette compagnie a été organisée en 1859 et sa prospérité est constatée par les chiffres que l'on trouvera dans l'annonce insérée dans nos colonnes. Le dernier dividende au comptant a été de 50 0/0, ce qui équivaut à un dividende de cent à cent cinquante pour cent réversible. L'actif de la Compagnie est de deux millions et demi, les polices en vigueur représentent 25 millions, constituant un revenu annuel de un million et demi. Voir l'annonce pour plus de détails.

☞ Les doses donnés aux effets salutaires du Baume Pectoral aux NAVETTES DE LAPLACE, sont unanimes sous tous réussissons du succès obtenu par une préparation faite partout nous. On se trouve dans les principales pharmacies Prix du flacon, $1 00.

VINS, EAU-DE-VIE, &c.—La maison A. Rocheteau & Cie, 16 et 18, rue St. Louis est renommée par l'excellence des vins qu'elle importe et des liqueurs qu'elle fabrique. Les prix modérés aux quels elle les vend. Elle vient d'en recevoir un nouvel envoi, ainsi que des eaux-de-vie des meilleures marques. Voir aux annonces.

AMER AROMATIQUE ET CORDIAL AMÉRICAIN.—Ces deux amers sont préparés par M. A. A. Peychaud et se distinguent par la suavité et l'arôme. Leurs vertus sont remarquables ; elles ont été reconnues par les juges les plus compétents, et l'humanité leur doit beaucoup. Ces deux amers ont cela de particulier qu'ils peuvent se prendre mélangés ensemble et que par ce moyen ils donnent différents degrés d'amer de manière à contenter tous les goûts. L'American Bitter peut aussi se prendre pur si l'on veut, et alors l'effet n'en est que plus certain. Etant peu chargé de spiritueux, il est toujours agréable. Il se vend chez M. E. Montenegro, droguiste, au coin des rues Chartres et Bienville.

☞ $55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No, 182 de la rue du Canal.

☞ Les personnes attaquées de rhumatismes, de la nevralgie, de la goutte, de la syphilis et de maladies de la peau, peuvent obtenir une guérison radicale en faisant usage du Remède Indien du Dr Hahloe, découvert depuis peu, et qui a déjà fait des cures merveilleuses. En vente chez tous les principaux pharmaciens. 1

☞ Carte Blanche de Bouché Fils & Cie.' Vredenburgh & Co., agents.

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent ; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts : chez Hall, Lyons & Co, 40 et 42 rue du Camp ; Duconge, 39 rue de Chartres et A. Grillo, pharmacien, 285 rue Royale.

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la Salsepareille de Wilcox & Gibbs, que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, &c., parlent le son influence sur les intérêts sociaux ; sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 de la rue du Canal.

☞ Carte Blanche de Bouché Fils & Cie.' Vredenburgh & Co., agents.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'en font que des éloges.—S'adresser au No 82 dela rue du Canal.

☞ Carte Blanche de Bouché Fils & Cie.' Vredenburgh & Co., agents.

LE SIROP PECTORAL BALSAMIQUE DE DECOSSÉ est le remède le plus efficace, et en même temps le plus agréable que l'on puisse employer dans les affections de la gorge, de la poitrine et du poumon. Bien que présenté au public depuis plus de trente ans, sa popularité, loin de diminuer, grandit chaque jour.

Il est non seulement efficace et agréable au goût, mais il possède une autre qualité d'une grande valeur pour la bourse des consommateurs :

Il ne fermente jamais.

On le trouvera dans toutes les bonnes pharmacies.

L'ETAT CIVIL EN TURQUIE.—Le gouvernement ottoman vient d'emprunter à la France une mesure si excellente et de décret d'établissement de l'état civil dans toute l'étendue de l'empire. A cet effet, des registres ont été envoyés dans toutes les villes et dans tous les villages de la Turquie pour y recevoir l'inscription des naissances, des mariages et des décès.

Le article du code civil français et les circulaires destinées à les appliquer ont été traduits en langue turque et forment une instruction envoyée par le ministre de l'intérieur dans toutes les provinces. Dans deux ans, et comme conséquence de cette mesure sévère, on fera le recensement de la population de l'empire ottoman, qui n'a jamais eu lieu. C'est une des réformes les plus considérables qui aient jamais été accomplies en Orient.

—Le correspondant romain de la *Gazette de Cologne* mentionne que deux juifs convertis, les frères Leman, actuellement à Rome, ont réussi à obtenir les signatures de 506 évêques pour un *postulatum* conjurant le Concile d'adresser une sérieuse et suprême invitation à l'infortuné peuple d'Israël à reconnaître enfin en Jésus-Christ le Messie que depuis si longtemps ils attendent vainement.

Les frères Leman ont obtenu la permission de présenter le document au Pape, qui a promis de le soumettre au Concile.

Voici ce que le Saint-Père aurait dit en recevant ce document :

—Enfin ! si la vendange n'est point encore assez mûre pour la récolte, peut-être le ciel leur accordera-t-il quelques grappes éparses.

—Il y a quelques jours, une femme se présente au Workhouse de Salford ; elle y est reçue et le lendemain on lui donne, suivant l'usage, certains travaux à exécuter. Elle refuse et on la conduit au poste de police pour paraître devant le magistrat. Mais quel est l'étonnement du policeman qui vient la chercher pour la conduire au tribunal, de trouver une femme complètement nue. Ses vêtements avaient été mis en lambeaux. Le policeman est fort embarrassé. Il ne peut consigner sa prisonnière dévantée magistrat dans ce costume primitif. C'est à peine si lui-même ose la regarder. Il va consulter son chef. "Attachez-lui une couverture sur le dos, prescrivit-il, et conduisez-la ainsi vêtue devant le magistrat."

Quelques instants après, le magistrat royait arriver devant lui un être d'une allure étrange, enveloppé dans une couverture. Après quelques explications, le juge renvoie l'accusée au Workhouse. "Mais je n'en veut pas, s'écrie la malitre du logis, et je ne saurait y prolonger indéfiniment. Nous ne sommes dans les secrets du gouvernement de Madrid, ni des chefs de l'insurrection cubaine, mais nous pouvons donc apprécier que par leur plus ou moins de vraisemblance les bruits qui sont mis en circulation.

Parmi ces bruits, en voici un qui est assez extraordinaire, et que je sais de New-York, donne comme plus à dire source d'un caractère tellement élevé qu'il ne lui est pas permis de mettre en doute les assertions contenues dans la dépêche qui lui est adressée de Washington.

Le plan actuellement sur le tapis et sur le point d'être exécuté consisterait, suivant cette dépêche, dans la vente de l'île de Cuba par l'Espagne, aux volontaires espagnols, moyennant cent millions de dollars, dont dix millions seraient payés comptant et le reste serait payé en obligations garanties sur l'île et, si cela se pouvait, endossées par les Etats-Unis. On suppose que les volontaires n'auraient rien de plus pressé que de revendre leur titre aux Etats-Unis et que les Cubains, qui généralement *desirent* l'annexion, seraient très heureux d'acquiescer à cet arrangement qui mettrait fin à la guerre.

En dépit de l'affirmation du *Sun*, nous n'ajoutons pas la moindre foi à la nouvelle qu'il sert à ses lecteurs. Il est très possible qu'il y ait quelque confusion sur le tapis à Washington, et que l'attitude prise par les volontaires ait une influence sur les délibérations du cabinet de Madrid, mais le plan indiqué est trop invraisemblable pour que nous le considérions comme faisable.

Ce que dit le *Sun* sur la faveur avec laquelle les Cubains envisageraient l'annexion aux Etats-Unis, nous amène à parler d'une circulaire que nous avons reçue ces jours-ci et qui a été imprimée à la Nouvelle-Orléans par les soins de "La propagande politique." Cette circulaire a pour titre : "Pas d'Annexion, l'Indépendance." C'est là, croyons-nous, le sentiment dominant chez les Cubains réfugiés ici, comme chez la grande majorité des Cubains de l'île. Ceux qui désirent l'annexion, ce sont les officiers de fortune américains et les spéculateurs qui ont engagé leur avenir et leurs capitaux dans les expéditions entreprises pour aider la cause cubaine. Comme la question d'argent domine tout à Washington, il est tout simple que l'élément cubaine ait comme toutes les autres forces politiques, donné naissance, dans

CHRONIQUE LOCALE.

TRACASSERIES ADMINISTRATIVES.—Nous considérons le projet de taxe sur les chiens comme une simple tracasserie administrative n'ayant aucun but réel. Comme revenu, cette taxe ne vaudra rien, attendu que les trois quarts des habitants aimeront mieux livrer leurs chiens aux nègres que de payer cinq piastres pour les garder avec des colliers et des muselières, ce qui leur coûterait cinq piastres de plus. Maintenant, comme sécurité, la précaution de la muselière est absurde, attendu qu'on a fait des milliers de fois la remarque que les chiens muselés, irrités de cette entrave, sont plus aptes que les autres à prendre la rage. Cette taxe sur les chiens, venant après toutes les charges que nous impose sans rémission ni merci le gouvernement radical, est ridicule. Elle amènerait le massacre général de la race canine, ce dont se réjouiraient seuls les voleurs de nuit qui infestent la Nlle-Orléans et qui, par leur audace et leur nombre, sont un grave danger pour les familles.

Otez les chiens, et les voleurs pourront agir tout à leur aise, car la police, nous ne savons que trop, ne suppléera pas à la garde dont le conseil des administrateurs nous aura privés en faisant assommer les chiens. En tout cas, qu'on épargne au moins les habitants de la banlieue qui, payant taxe comme les habitants de la partie urbaine, ne jouissent, cependant, d'aucun des bénéfices de la police. On sait, en effet, que la police ne se montre que rarement le jour dans la partie rurale de la Nlle-Orléans, et qu'on ne l'y voit jamais la nuit. La seule police que puissent avoir les habitants de ces quartiers reculés, c'est la police de leurs chiens. Que les chiens leur manquent, et ils seront exposés tous les soirs à être surpris par les bandits qui visitent surtout, et pour cause, les habitations établies sur les derrières de la ville. Ceux qui les possèdent ne sont pas riches et fort peu d'entre eux seraient en état de payer une taxe de cinq piastres ajoutée à tant d'autres. Il faut donc, de toute nécessité, que les habitants de la banlieue en soient exempts. Des pétitions à cet effet seront présentées au Conseil de ville.

Une autre tracasserie est l'obligation imposée aux marchands des halles de s'en aller à 10 heures du matin. Pourquoi ? Quel inconvénient y a-t-il à vendre jusqu'à midi, si les acheteurs se présentent jusqu'à cette heure ?

Une troisième tracasserie est la sévérité outrée de la police pour le dépôt des ordures dans la rue. Nous apprenons qu'une douzaine de citoyens du Troisième District ont été condamnés à une amende de $10 chacun parce qu'un jour de pluie des ordures de leurs bienveillances avaient été jetées dans la rue et non réunies par petites masses, comme le requiert l'ordonnance. Il est tout simple qu'il faut arrêter les chiffonniers qui s'amplifient ces ordures sur la voie publique, afin de voir plus clair au fond des balais, des caisses et des paniers. Tout cela est absurde. Qu'on laisse les habitants tranquilles !

Il est singulier que les administrateurs, connaissant le M. Warmoth, et qui devraient faire tant de bien, ne s'occupent que de futiles quant tant d'affaires importantes réclament leur attention ! Ils veulent nommer la mesure de la commune, qu'ils abolissent les chiens, les marchés et les ordures, et qu'ils s'occupent de matières plus intéressantes et plus nobles, sinon, nous aurons une triste idée de leur valeur administrative.

MANDAMUS PÉREMPTOIRE.—Le juge Dibble, de la Huitième Cour de District, a rendu péremptoire le mandamus obtenu le lui contre les anciens commissaires de l'assèchement. Dans ses considérations, le juge a dit : Il ne peut, comme on nous l'a répété, que la Compagnie du Canal de l'Ile-aux-Vaisseaux soit une vaste fraude qu'elle a pris la forme d'une corporation sour cacher des vues non licites. Sur cela, je ne puis donner mon opinion, parce que nous n'avons pas de preuve. Cela peut être vrai ou non. Si c'est vrai, il doit certainement y avoir quelque remède en pouvant les individus accusés de malfaisance. Mais, en tout cas, le moyen n'est pas d'engager le juge à employer son autorité judiciaire à obstruer l'exécution d'une loi décrétée et solennellement promulguée, alors qu'elle serait un mauvais acte. Quelque grand que puisse être le mal que la compagnie fait redouter, un plus grand mal serait l'intervention d'une autorité judiciaire pour interrompre les actes des autres branches du gouvernement. Par ces considérations, nous jugeons que les raisons données contre le mandamus ne sont pas suffisantes, et nous ordonnons en conséquence que le mandamus soit péremptoire, ainsi qu'il est demandé, et que les répondants payent les frais.

UNE INDEMNITÉ DE $500,000.—MM. Jos. S. Hornor et Wm. H. Hunt, avocats de la Compagnie des Abattoirs, ont adressé au juge de la Huitième Cour de District une pétition par laquelle ils réclament de l'Association des Bouchers une somme de $500,000 avec les intérêts et frais, pour dommages à elle causés par cette association. La pétition allègue que M. Cavaroc a aidé les bouchers et a combiné ses efforts avec les leurs pour faire triompher l'opposition illégitime, le rapport solaire du tort qu'ils ont fait à la Compagnie responsable avec les membres de l'Association. Cette déclaration informe prouvera facilement la fraude dont la preuve incite ses occuper la justice, suivant le juge Dibble. Comment peut-on qualifier une loi qui assure à une quinzaine de personnes, un privilège exclusif, un bénéfice annuel de $500,000 ? Si l'affaire était bonnête, elle irait pas tant, surtout en matière de boucherie, à la Nouvelle-Orléans.

UNE ŒUVRE D'ART.—Dans la liste des prix accordés à la dernière Foire aux travaux artistiques, nous avons omis de mentionner celui qui a été à juste titre, attribué à un remarquable ouvrage de tapisserie, actuellement exposé dans la vitrine de M. Tyler, bijoutier. C'est un tableau représentant un jeune nègre, en vestiaire rouge, assis sur une pelouse et entouré de trois vaches. Le fond du tableau est un paysage d'un des bayous, un étang et une pièce d'eau sur laquelle s'ébattent des cygnes. Tout cela est exécuté délicatement avec une bonne perspective, des nuances heureusement réunies, une harmonie assez parfaite dans les tons. L'attention se porte sur le groupe principal et surtout sur deux vaches chétives à la physionomie vivante et intelligente.

L'auteur de cette tapisserie qu'on prendrait à quelque distance [illegible] pour une peinture, et une de nos dames d'étoiles les plus estimables. Nous croyons savoir que cette dame a employé ses veilles à ce travail, qui sûrement pour cultiver un art d'agrément, mais aussi pour ajouter une ressource à celles que lui procure son travail de journée consacré à l'enseignement. Nous espérons que cette notice attirera l'attention d'un assez grand nombre de personnes, parmi les amateurs de travaux artistiques, pour que le but qu'on s'est proposé par l'exposition du tableau chez M. Tyler se trouve promptement réalisé.

ELARGISSEMENT DE M. J. M. BARRETT. Mercredi, sur la demande du général John D. Freeman, avocat, M. J. M. Barrett, du *Picayune*, accusé d'avoir tiré, avec des intentions meurtrières, sur J. L. Smith et A. Dewert, a été traduit devant le juge Cooley, de la Sixième Cour de District, et relâché sur caution. M. Andrew Parle a été pour M. Barrett une garantie de $2,500.

COUR DU RECORDER MASSICOT.—Fritz Kuntz, gracié dernièrement par le gouverneur Warmoth, pour le meurtre d'un nègre dans le Sixième District, il y a environ trois ans, a été arrêté mercredi soir par le Capt. Lewis, du cinquième precinct, sur la prévention d'avoir commis un vol chez M. Pratt, au coin des rues St-Jean et Berthelemy, le 10 du courant. On a trouvé sur la personne de Kuntz un bracelet et une épingletta appartenant à M. Pratt. Kuntz a été renvoyé en prison.

FEU.—Hier matin, vers 2 heures, le feu a été découvert dans la bâtisse de la rue de la Douane, No 261, appartenant à M. Frank Robinson et occupée comme restaurant par Angelo Sodini. Toutefois le dommage n'a pas été considérable, les flammes ayant été assez promptement étouffées. Le stock est assuré pour $700 à la Compagnie Germania. Le montant de l'assurance pour la maison ne nous est pas connu.

VOL.—M. Ed. Trappin, demeurant au coin des rues Marais et St-Philippe, rapporte que mercredi soir vers 5 heures, une nommée Julie, qui servait dans sa maison, a enlevé une belle montre d'argent à 95 en greenbacks, $35 en or et en argent, trois bracelets, deux paires de boucles d'oreilles et une médaille d'or avec une inscription hébraïque, le tout valant $200.

UN VOLEUR SURPRIS.—Hier matin vers trois heures et demie l'officier Lee, a arrêté rue Baronne, entre les rues Jackson et Joséphine, un homme de couleur inconnu qui avait en sa possession divers ornements de cheminée, deux vases de Chine, etc., tous articles supposés volés. L'homme ne pouvant échapper à l'examen de l'officier de police a tout jeté à terre pour mieux courir et il a ainsi réussi à s'échapper. Les objets laissés par lui ont été portés à la station du Quatrième District.

VOL.—Mercredi, dans la nuit, on a volé $58 chez Mme Morris, rue St-Claude No. 320. Le voleur est inconnu.

OBJETS TROUVÉS. — Le caporal John McCann a trouvé hier dans la nuit, sous un pont de la rue Ste-Marie, entre les rues St-Charles et Prytanée, un panier contenant 14 cuillers, 14 fourchettes, une cuiller à soupe, 9 cuillers à thé, une tasse d'argent, un chronomètre, 8 chemises blanches, 3 chemises de dessous, un gilet, etc. Avant d'avoir fait cette découverte, le caporal avait aperçu deux nègres suspects décampé à son approche. Le gas du pontau était éteint et l'obscurité venait de leur fait sans doute.

TROP FRANCHE.—La franchise n'est pas ordinairement l'apanage du beau sexe. Voici une bonne femme qui, pour avoir été franche une fois dans sa vie, est passée de vie à trépas.

Elle se promenait en compagnie de son légitime époux sur ces bords peu fleuris qu'arrose la Tamise.

Mais le légitime époux était inquiet ; il pressait au petit dernier, et ses pensées n'étaient pas de la couleur qu'il aurait voulu.

Tout à coup il se tourne vers sa femme et lui dit :

—Je suis sûr que le petit dernier n'est pas de moi !

A ces mots la femme devint furieuse, et mettant le poing sous le nez de son mari, elle lui répondit :

—Canaille !.... aucun de tes enfants n'est de toi !.... il y a longtemps que je te trompe !

Le pauvre mari en devint tout.... je ne sais quoi.... c'est-à-dire, et je sais bien, il en devint tout.... jaune ; mais ce que je sais aussi, c'est que la colère l'emportant, il leva la jambe et, d'un gigantesque coup de botte, envoya madame faire un splendide plongeon au beau milieu du fleuve.

Elle en est morte.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

Grand accident de chemin de fer dans le Missouri.

Une vingtaine de morts et nombre de blessés.

Vol des fonds de la Douane au Texas.

Une escorte fédérale coupable de ce vol.

L'armée réduite à 30,000 hommes.

Nouvelles de Paris.

Poursuite contre la "Marseillaise" journal de Rochefort.

La troupe dispersée dans Paris.

Lettre de l'Empereur pour remercier les soldats.

Promenade en voiture découverte de l'Empereur et de l'Impératrice.

Ils visitent les divers quartiers des émeutes.

Nouvelles Européennes

Paris, 12—2 heures de relevée. La ville est tranquille. Les soldats occupent les lieux où se sont passées les dernières scènes de désordre. Le journal de Rochefort a encore été poursuivi aujourd'hui pour avoir avancé que les récentes émeutes étaient dues à l'intimation de la police. Les attroupements qui s'étaient formés hier soir en divers endroits ont été dispersés par la troupe sans effusion de sang. On pense que les troubles sont finis.

Les changements ministériels n'auront lieu qu'après la vérification du vote sur le plébiscite par les Chambres.

Les espèces ont diminué de 24 millions et demi à la Banque de France.

Paris, 12 mai.—Le maréchal Canrobert a laissé aujourd'hui, pour l'armée, un ordre contenant une lettre de l'Empereur qui dit : On a fait courir aujourd'hui des bruits si absurdes et si exagérés sur le vote de l'armée à Paris que je vous prie de dire aux généraux officiers et soldats que ma confiance dans l'armée n'a jamais été ébranlée. La lettre conclut avec des remerciements aux troupes pour leur fermeté pendant les derniers troubles dans la capitale.

L'empereur et l'impératrice ont visité en voiture découverte les quartiers tumultueux, cette dernière nuit. Il y a encore des symptômes d'agitation dans le faubourg du Temple. Des détachements de troupes ont dirigés sur Belleville et le rassemblement devant la caserne du prince Eugène a été dispersé par la police.

Le prince Hyacinthe est à Munich avec le Dr. Dollinger.

Paris, 12—Ce qui suit est le vote total sur le plébiscite. Oui, 7,350,454. Non, 1,560,709.

Edimbourg, 12 mai—Le *Scotsman*, commentant sur l'émigration scandinave en Amérique, émigration qui va toujours en augmentant, dit que les maîtres de forges écossais menacent de prendre des mesures pour l'empêcher.

Florence, 12 mai— Menotte Garibaldi ayant nié toute complicité dans les récentes émeutes, les preuves de complicité manquant, a été déchargé.

Londres, 12 mai—200 émigrants sont partis aujourd'hui pour Québec.

Leipsig, 12 mai—Le vice-consul des Etats-Unis, Cramer, a été assailli par un Américain résidant ici. La police a dégagé Cramer et a arrêté son assaillant, dont le nom n'est pas publié.

Londres, 12—La succédée coupe d'yacht entre le Sappho et le Cambria a été remise à samedi pour donner au Cambria le temps d'obtenir son beaupré de deux pieds et demi. Deux tonnes qui été apportées au Cambria. Bennett et Douglas ont été invités à un grand dîner par 50 anglais qui ont voulu leur faire honneur.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 12 mai.—Le capitaine-général de Rodas mande de Puerto Principe par le télégraphe, qu'une colonne espagnole a eu un engagement avec les insurgés sur la route de Santa Cruz à Puerto Principe. Les espagnols ont pris l'artillerie des rebelles, et leur ont tué 90 hommes. Les espagnols n'ont eu que deux hommes blessés. Les canons capturés sont maintenant à Puerto Principe.

Havane, 12.—Sucre animé 8 1/2 à 8 3/4 pour le No. 12. Change sur Londres 15 1/4, sur Paris 1 1/2 sur les Etats-Unis à 60 jours en circulation 9 1/4 d'escompte.

Nouvelles de Washington.

Washington, 12 mai—Le Revenu a touché aujourd'hui, $566,000. Le Président a signé le bill limitant à 253 le nombre des agents du Trésor.

Le *Star* dit : Le comité a décidé de faire un rapport favorable au chemin de fer du Pacifique du Sud de Marshall, Texas, au El Paso à San Diego, Californie. Le chercher avec cette ligne à El Paso ; mais il n'aura pas de concessions de terres au delà d'El Paso.

Le comité des voies et moyens a entendu M. Bowles, de la maison Bowles & Cie, de Paris, en faveur d'obligations à 4 pour cent.

Le bill de l'armée, tel qu'il a passé, empêchera quelques 250 officiers de toucher des salaires.

M. Morton, pendant les débats, a dit que c'était un coup porté à l'administration. Le commissaire Rucker a reçu du Texas une lettre officielle contenant divers rapports sur des incursions de Comanches et de Kiowas, qui auraient enlevé des femmes et des enfants.

Les agents indiens dans toute la surintendance du Sud ont reçu des instructions sur la manière de traiter les Indiens et de porter toute attention sur ce point et faire comprendre aux indiens que le gouvernement est mécontent.

Cincinnati, 12—Discussion, pendant la matinée, sur le bill pour faire revivre la navigation et le commerce. Le reste de la séance a été consacré au bill de tarif.

Le gouverneur Jewell a fait revivre la vieux caractère à été biffé par 63 contre 57.

Le paragraphe taxant les animaux vivants à 30 pour cent a été élevé à 30. Les émigrants ayant un wagon et deux animaux pour chaque famille seront admis en libre pratique.

SÉNAT.—Le rapport du comité de conférence pour la vente de la réserve des Hot Springs, Arkansas, a été adopté.

Le bill de l'armée est repris. L'amendement proposant les mots "sous lui" a été rejeté.

Le bill a finalement passé comme suit : l'armée sera réduite à 30,000 hommes et les officiers en retraite ne pourront occuper aucun emploi civil. Le bill est envoyé à la chambre, et le Sénat s'ajourne à demain.

Washington, 12 mai—Le conflit entre quatre projets et plus de chemins de fer, tous intéressés, plus ou moins, dans le chemin du Sud, devient plus ardent. Ceux qui étaient opposés il y a une semaine, sont fortement opposés aujourd'hui. Le plus grande confusion règne et ceux seulement qui sont directement intéressés paraissent comprendre les détails du conflit. Il est impossible de les transmettre par le télégraphe d'une manière positive, avant que le bill soit rapporté au Sénat.

L'assertion du *Star* est réaffirmée par quelques-uns et positivement niée par d'autres.

Washington, 12—Corpus Christi, 9 mai, par Indianola, 11 mai.

Au secrétaire Boutwell,

Cher monsieur,

Je vous rapporte respectueusement qu'une somme de $13,810 en espèces, provenant des fonds de douanes collectés par mon député sur le Rio Grande, n'a été volée avec violence quand je l'apportais ici sur la route du Rio Grande et quand j'étais campé à 60 milles de cette place, par une portion de mon escorte militaire des E. U. Je viens d'arriver et j'ai envoyé des télégrammes aux postes militaires et autres lieux.

Je vous adresserai d'amples détails sur les faits par la malle.

Signé : THOMAS KRABNEY,
Collecteur.

Le secrétaire Boutwell a référé l'affaire au département de la guerre.

Nouvelles Diverses.

San Francisco, 12—La richesse des mines d'argent de l'Arizona est confirmée. On a découvert au Sud de semblables coupes et l'on parle de riches placers d'or dans la même localité avec abondance de bois et d'eau. Tucson a presque été entièrement abandonné.

St-Louis, 12 mai.—A 6 heures ce matin, le train express de nuit sur le chemin de fer du Pacifique du Missouri qui était parti hier soir d'Atchison, Kansas, est venu en collision près d'Eureka à 28 milles de cette ville,